

DÉFIGEMENT SATIRIQUE ET AMBIGUÏTÉ DANS LES TITRES DU CANARD ENCHAÎNÉ

Silvia Dobrin
Université Lumière Lyon 2

***Résumé:** Notre article vise à observer un corpus de titres de presse satirique récents qui contiennent des procédés de défigement de mots-composés ou de locutions familières. Il s'agit d'abord de définir et de situer le défigement et le dialogisme dans le cadre de l'intertextualité et d'analyser ensuite le procédé néologique du défigement de manière détaillée.*

***Mots-clés:** figement, défigement, ambiguïté, dialogisme, jeux de mot.*

Introduction

Le travail que nous proposons dans cette étude est synchronique et discursif : il s'appuie sur un corpus composé d'énoncés défigés écrits provenant du journal satirique *Le Canard enchaîné*. Nous avons choisi de cibler dans cette étude les titres et les sous-titres, extrêmement riches en procédés de défigement. Nous allons, dans ce qui suit, reprendre le mot *titraïlle* pour englober les titres et les sous-titres, suivant ainsi l'exemple de Patrick Charaudeau : « La titraïlle (qui peut être considérée comme un genre en soi dans la mesure où elle fait l'objet de régularités textuelles sous le contrôle d'une instance d'énonciation) se trouve franchement dans la zone de l'« événement rapporté », même si parfois elle intègre de façon plus ou moins explicite des éléments de commentaire »¹.

1. Jeux de mots et défigement dans la titraïlle

La titraïlle est un lieu de médiation privilégié, car elle se caractérise par la vocation d'« accrocher » le lecteur, elle condense l'information. Pour ce qui est de la réception auprès des lecteurs, le titre fonctionne comme un déclencheur de la lecture de l'article qu'il annonce. En effet, le lecteur poursuit la lecture du corps de l'article aussi grâce au fait que le titre retient son attention.

Nous pouvons pourtant faire l'hypothèse que les lecteurs de la presse satirique ne s'intéressent pas simplement aux titres, mais ils portent leur attention surtout vers le corps du texte, et cela parce que, la plupart du temps, la lecture du corps de l'article aide au déchiffrement des titres, notamment des néologismes et des jeux de

¹ Charaudeau Patrick (1997), p. 223.

mots que ces derniers contiennent. Par conséquent, le titre attire vers le texte et ensuite le texte apporte son propre contenu. Ainsi trouve-t-on dans la presse satirique des titres suggestifs et incitants qui relèvent d'une opacité syntactico-sémantique : par exemple, la décision du parquet de Paris d'ouvrir une enquête à la suite d'une plainte pour extorsion de fonds contre Bernard Laporte, le secrétaire d'Etat aux Sports, donne naissance au titre qui contient le défigement suivant :

« Le parquet **se prend Laporte** »

(*Le Canard enchaîné*, N 4542, 14 novembre 2007, p. 2)

Dans la presse satirique, comme le suggère l'exemple précédent, la titraille est opaque, car elle a une fonction primaire d'incitation. La curiosité du lecteur est éveillée et ses attentes sont dirigées vers l'information manquante. C'est ce que Claudio di Meola appelle « die Verschleierung des Informationszusammenhangs »¹. C'est la raison pour laquelle elle est d'autant plus difficilement interprétable et requiert un lecteur actif, parce que, dans les jeux de mots et les défigements, l'implicite ne peut pas être reconstruit sans l'aide du corps du texte.

1.1. Les jeux de mots

Le jeu de mots est défini comme un « procédé linguistique se fondant sur la ressemblance phonique des mots indépendamment de leur graphie et visant à amuser l'auditoire par l'équivoque qu'il engendre »². Il s'agit d'« un écart par rapport à la norme linguistique, caractérisé avant tout par l'inattendu et la concision dans l'expression. Cet écart est mesuré par rapport à ce qui paraît raisonnable ou attendu »³. On englobe généralement sous cette désignation diverses techniques de création verbale, parmi lesquelles nous allons traiter les lexies détournées. Dans ce cas, « le jeu est construit sur deux niveaux, un qui est patent, celui de la réalisation discursive, et un autre latent, celui des paradigmes du système, qui jouent le rôle d'un moule ou d'un repère par rapport auquel le jeu a été conçu »⁴.

Un premier examen des jeux de mots dans les titres met donc en évidence, parmi d'autres formes possibles d'expression ludique, un procédé massivement attesté : le défigement ou le détournement de figement, procédé néologique fréquemment utilisé par *Le Canard enchaîné*.

1.2. Le défigement

Nous avons relevé, dans les titres du *Canard enchaîné*, un type d'énoncé où l'on a identifié ce phénomène intertextuel qui est le défigement. Nous prenons le terme

¹ « La dissimulation du contexte informationnel » dans DI MEOLA Claudio (1998), p. 221.

² *Trésor de la langue française informatisée*.

³ Anastasiadis-Symeonidis Anna (2003), p. 53.

⁴ Mejri Salah (1997), p. 76.

intertextualité, introduit par Julia Kristeva en 1969, dans son acception la plus large, qui recouvre la notion de dialogisme de Bakhtine : « Le texte est une permutation de textes, une intertextualité : dans l'espace d'un texte plusieurs énoncés, pris à d'autres textes, se croisent et se neutralisent »¹. Par conséquent, dans les défigements aussi il y a intertextualité ou polyphonie, puisqu'il s'agit de l'emprunt d'une séquence ou expression connue, mais sans la reprise littérale de celle-ci.

Pour Robert Galisson, le défigement ludique est « une manière de revisiter, de rajeunir les clichés »². Il suppose la transformation d'un groupement stable ou d'une suite de morphèmes qui formaient une même unité lexicale :

*« Le sur-énoncé qui naît de la manipulation du sous-énoncé de base (l'expression figée), ne représente alors que la partie émergée (ou immédiatement visible/audible) du palimpseste verbal »*³.

Le palimpseste verbal est un concept défini ainsi par Robert Galisson :

*« un énoncé complet (auto-suffisant) ; ou un fragment d'énoncé suivi, qui fait surépaisseur, par rapport à l'énoncé complet ordinaire, ou dans la linéarité de l'énoncé suivi. Cette surépaisseur (implicite) est le produit du chevauchement : d'un sous-énoncé lexicalisé et d'un sur-énoncé résultant de la déconstruction (délexicalisation) du sous-énoncé de base »*⁴.

Nous pouvons affirmer, par conséquent, qu'il est question d'une variation paradigmatique dans le détournement dans la mesure où un sous-énoncé est détourné de son usage normé ; ce détournement garde cependant assez d'éléments afin que le destinataire soit capable de le reconnaître et le reconstituer.

2. Le défigement satirique

Nous examinerons des énoncés dans lesquelles une expression figée a été détournée ou dé-figée en discours. Le détournement altère cette forme figée à un niveau lexical, sémantique et syntaxique. Si le défigement repose sur la reconnaissance d'un figement préalable, nous ferons tout d'abord dans ce qui suit des observations sur le concept de figement qui est à l'origine de la délexicalisation ou du défigement.

2.1. Le figement

Le figement est défini comme un processus, « par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. Le figement se caractérise par la perte du sens propre des éléments

¹ Kristeva Julia (1969), p. 113.

² Galisson Robert (1995), p. 107-108.

³ Galisson Robert (1995), p. 107-108.

⁴ Galisson Robert (1995), p. 105.

constituant le groupe de mots, qui apparaît alors comme une nouvelle unité lexicale, autonome et à sens complet, indépendant de ses composantes »¹. Par exemple, dans *pomme de terre* l'on remarque la perte d'autonomie des éléments et également le fait que le figement est ramené à la lexicalisation. La lexicalisation est donc une conséquence du caractère figé et irrégulier d'une séquence.

En ce qui nous concerne, on retiendra le fait que le figement se caractérise d'une part par « une fixation formelle et syntaxique »², d'autre part par une modification sémantique, voire la perte de la compositionnalité du sens, et référentielle. Ces modifications sémantique et référentielle ont pour effet la démotivation, l'opacification du sens³.

Le figement est donc l'ensemble des caractéristiques syntaxiques et sémantiques qui affectent une unité polylexicale. A partir de ces caractéristiques, nous pouvons faire des classifications en ce qui concerne la relativité du figement, par exemple le degré de figement, la portée du figement, ou sur la catégorie de la séquence figée : noms ou déterminants composés/figés, locutions verbales, adjectivales, adverbiales, prépositives et conjonctives. Par conséquent, le terme de figement correspond à une approche morphosyntaxique du lexique. Le figement peut, en effet, être observé à deux niveaux : « *Au niveau morphosyntaxique, on considère comme figée une séquence de morphèmes qui ne permet pas d'intercalation. Au niveau sémantique, les mots qui constituent une lexie complexe n'ont pas d'autonomie contextuelle* »⁴.

2.2. Possibilités de détourner le figement

Du point de vue de l'analyse des expressions figées dans les termes de la langue et dans les catégories de la grammaire, les formes les plus repérables et analysables d'expressions figées sont les mots composés, les locutions nominales, verbales, adverbiales, qui, altérés, donnent naissance à bien des titres détournés. Ainsi, les journalistes exploitent des locutions courantes afin de les détourner à la fois dans un but humoristique, comme un mécanisme astucieux de création verbale et comme un moyen de stigmatisation du milieu politique. Par exemple, dans un titre détourné, *crime de lèse-Chirac* vient se superposer à une locution courante sous-jacente *crime de lèse-majesté*. Le discours politique regorge de tels défigements éphémères et sujets à détournement.

2. 2. 1. Défigement de la lexie simple

¹ Dubois J., Giacomo M., Guespin L., Marcellesi J. B., Mevel J. (1994), p. 202.

² Lecolle Michelle (2006), p. 28.

³ Gross Gaston (1996), p. 20.

⁴ Rastier François (1997), p. 308.

Ce type de défigement correspond la plupart du temps aux mots-valises qui consistent à amalgamer deux mots sur la base d'une analogie phonétique partielle. Le défigement des lexies simples conduit, par conséquent, à leur analyse en d'autres mots.

Nous démarrons avec un discours qui lève aussitôt toute ambiguïté. Ainsi, dans un portrait satirique de Le Pen, l'emploi du vocabulaire de Le Pen suffit à éclairer le lecteur sur les intentions malignes de l'auteur. Par exemple, *Le Front National* sert à la formation du défigement suivant :

« Front **nazional** »

(*Le Canard enchaîné*, N 4395, 19 janvier 2005, p.1)

Le mot-valise est créé ici par paronymie sur *nazi* et *national*, parce que le *Canard* critique les propos de Le Pen et fait allusion à son affirmation selon laquelle les camps de concentration n'étaient qu'un « point de détail », donc quelque chose d'insignifiant. La complicité du lecteur est une donnée essentielle dans le décodage de ce néologisme synthétique et donc dans l'écriture satirique du *Canard*.

Dans le titre « Pas très **Hulotté** ! » (*Le Canard enchaîné*, N 4500, 24 janvier 2007, p.1), *Le Canard enchaîné* reproche à Nicolas Hulot, à travers le mot-valise (*Hulot+culotté>Hulotté*) employé, le fait que, au lieu de construire un rapport de forces avec les candidats à la présidentielle, il « supplie » les hommes politiques d'adhérer à son projet écologique, ce qui donne lieu au journal satirique de s'en moquer.

« Des vœux **carlamiteux** » (*Le Canard enchaîné*, N 4549, 2 janvier 2008, p.1)

Le mot-valise *carlamiteux* (*Carla + calamiteux*) à rôle d'adjectif épithète est employé ici afin de mettre en évidence que les vœux de Sarkozy ne diffèrent pas de ceux des autres présidents ; le défigement joue sur la lexie *calamiteux* et sur le nom de l'épouse de Sarkozy, Carla Bruni ; nous retrouvons toujours, dans tous ces exemples, les caractérisations négatives attachées aux hommes politiques ; le prénom Carla, épouse du président français, s'intègre à merveille dans ce mot-valise, qui est paronyme d'ailleurs de la lexie *calamiteux*.

2.2.2. Défigement du composé figé

Les jeux phoniques sont très utilisés dans le défigement. Dans l'exemple suivant, le défigement *le pourboire d'achat* est réalisé sur la séquence figée *pouvoir d'achat* par la modification du phonème /v/. Connue comme « le président du pouvoir d'achat », Sarkozy reconnaît pourtant le manque d'argent pour lutter contre la vie chère :

« Sarko défend **le pourboire d'achat** »

(*Le Canard enchaîné*, N 4545, 5 décembre 2007, p. 1)

« Opération **coup de Villepoing !** »

(*Le Canard enchaîné*, N 4394, 12 janvier 2005, p. 8)

Pour ce qui est de cet exemple, en lisant l'article du *Canard*, nous constatons qu'il s'agit d'une analogie avec les années 1970 quand Poniowski lançait les « opérations coup de poing », des tentatives d'intimidation afin de rassurer les bourgeois. Villepin a déclenché lui aussi une « opération nationale de sécurisation », qui est une descente des policiers dans les établissements scolaires. Le figement est récupéré ici par la conservation du nom *poing* dans la structure employée.

Dans un grand titre de la une du *Canard*, nous rencontrons même un défigement du syntagme anglais *serial killer* ; le journaliste crée un homophone de ce syntagme, *Syrial killer*, pour suggérer qu'il s'agit probablement d'un assassin syrien qui a tué l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri:

« Qui a assassiné Rafic Hariri ? On a soupçonné **un Syrial killer** »

(*Le Canard enchaîné*, N 4399, 16 février 2005, p. 1)

Une fois identifiées, « les locutions néologiques sont l'objet d'un travail interprétatif, comme tout énoncé, mais à plus forte raison à cause de leur nouveauté »¹. A part leur fonction d'appel, le locuteur, le journaliste en l'occurrence, cherche à exprimer un jugement de valeur qu'il essaie d'imposer au destinataire, puisque, « en même temps qu'il dénomme quelque chose par une locution néologique, celui qui y recourt, émet souvent un jugement de valeur sur cette même chose. Il y a ainsi de fréquentes condamnations par le recours à l'ironie »².

2.2.3. Les défigements de locutions : les substitutions paradigmatiques

Nous consacrerons notre réflexion également à ce phénomène en raison de sa fréquence et parce que ce type de jeu de langage met en cause notamment les formes composées soudées. Il s'agit des locutions détournées, c'est-à-dire de la modification d'une locution courante pour en détourner le sens. On fait ainsi subir à l'un de ses termes une modification graphique et sémantique, en respectant à peu près la structure syntaxique et phonétique de l'ensemble.

Enfin, dans le cadre des néologismes phraséologiques, qui jouent souvent sur les titres, on distingue les défigements d'expressions (*Debrè ou de force, Tout feu tout femme* etc.). Dans le *Canard enchaîné*, l'un des cas de défigement ludique le plus fréquent est la substitution lexicale. Ce cas, auquel Robert Galisson a donné le nom de palimpseste verbal³, a lieu dans un contexte connu par les locuteurs.

¹ Sablayrolles Jean-François (1996), p. 329.

² Sablayrolles Jean-François (1996), p. 329.

³ Galisson Robert (1995), p. 105.

Le défigement pour des raisons ludiques, qui a lieu en discours, représente un mécanisme important de changement des expressions figées. Les séquences figées « constituent une mine de manipulations génératrices d’une créativité où le langage se remet en question et où la parole usée se trouve recyclée, donnant ainsi à la langue de nouvelles possibilités créatrices exploitées dans le discours ludique »¹.

La substitution accompagnée d’une homophonie insère, dans la plupart des cas de défigement, des noms propres. On peut relever de nombreux exemples de telles locutions néologiques:

« Un préfet **fait Dassault de zèle** »

(*Le Canard enchaîné*, N 4529, 15 août 2007, p. 2)

Il y est question d’un préfet du département d’Essonne qui saisit la chambre régionale des comptes parce que le sénateur-maire UMP de Corbeil (Essonne) Serge Dassault avait présenté un budget tronqué afin de cacher les déficits. On garde le verbe support *faire* et on change le prédicat. La substitution du nom *assaut* par le nom propre Dassault fait éclater la séquence figée *faire assault de zèle* et renvoie ainsi directement au nom de l’homme politique Dassault. Le journaliste réussit de cette manière à mettre en évidence la gravité des faits commis par ce sénateur dans cette région.

« Le monde **à pas de Guéant** »

(*Le Canard enchaîné*, N 4542, 14 novembre 2007, p. 2)

Le sur-énoncé *à pas de Guéant* renvoie au grand nombre de voyages faits en peu de temps par le secrétaire général de l’Elysée Claude Guéant afin de résoudre les différents problèmes. Le sous-énoncé, la forme figée *à pas de géant*, peut être facilement recouvert par le lecteur.

« Royal **donne la tournitude** »

(*Le Canard enchaîné*, N 4514, 2 mai 2007, p. 2)

Le choix du nom *tournitude* joue sur la paronymie pour signifier qu’il s’agit de la locution *donner le tournis*, défigée par le journaliste. Pour des raisons ludiques, le journaliste fait une transgression des habitudes linguistiques et graphiques. Cette lexie se fait remarquer par son suffixe *-itude* ainsi que par son emploi défigé, qui s’inspire de et fait ainsi référence en même temps au néologisme bien connu *bravitude* lancé par Ségolène Royal. Cela est dû à l’intérêt du journaliste pour les caractéristiques de la candidate à l’élection présidentielle qui avait, semble-t-il, donné le tournis aux membres PS après avoir affirmé qu’elle était prête à prendre au gouvernement des ministres UDF.

« **A la Ramasse** » (*Le Canard enchaîné*, N 4537, 10 octobre 2007, p. 1)

Le défigement joue ici sur le nom de Rama Yade, secrétaire d’Etat des droits de l’homme ; on ironise, par le défigement de la séquence *à la ramasse*, ses réponses

¹ Mejrî Salah (1997), p. 90.

aux questions qu'elle a reçues dans une émission de télévision, réponses qui étaient complètement inappropriées pour les questions respectives. L'idée d'intensité est évidente dans cette unité polylexicale adverbiale. On préfère remplacer l'unité monolexicale *incapable* par l'unité polylexicale *à la ramasse*; le nom de la femme politique s'intègre parfaitement dans cette locution grâce à l'homophonie; la ressemblance avec une lexie bien attestée et stratégiquement employée montre que la préoccupation du journaliste se dirige vers la prise en dérision. La lexie à laquelle le nouveau signifiant est emprunté joue un rôle important dans l'interprétation du défigement. La malice du journaliste consiste à créer une lexie à valeur axiologique négative.

Lorsque la similitude phonique n'est pas complète, elle peut être cependant assez forte pour que le néologisme donne naissance à une lexie paronymique. Les exemples de défigement illustrent ce phénomène dont l'ampleur est remarquable.

Ces quelques exemples de détournement montrent tout d'abord que les séquences figées sont susceptibles de variations. Dans l'ensemble de ces exemples, l'on constate que le défigement présuppose un figement antérieur qu'il détourne ou remotive. Nous remarquons aussi que les séquences figées peuvent être facilement réactivées parce que le défigement ne touche qu'une partie de leurs propriétés linguistiques.

Les détournements de séquences complexes qui existent déjà dans la langue et la culture françaises relèvent en même temps de l'ironie. Ainsi, dans les textes politiques, les suites de mots peuvent donner lieu, comme nous l'avons remarqué, à des défigements spécifiques. Nous pouvons mesurer également le caractère instable de certains défigements employés dans les titres en observant la difficulté de les interpréter une fois sortis de l'actualité et même de la situation d'énonciation.

2.3. Défigement et ambiguïté

Dans la reconnaissance d'un défigement, il y a toujours oscillation entre deux situations. Il y a, en effet, une proximité formelle maximale avec la séquence figée, qui risque de ne pas laisser percevoir le poids sémantique renouvelé des éléments. Dans ce cas, le contexte seul et une connaissance extérieure de la situation conduisent à percevoir le défigement. La présence d'indices formels, altérations orthographiques, jeux phonétiques, lexicaux, syntaxiques ou sémantiques attirent l'attention sur la phrase et favorisent la perception des doubles sens. Par conséquent, derrière *carlamiteux*, nous entendons *calamiteux*, derrière *crime de lèse-Chirac*, nous entendons *crime de lèse-majesté*.

Nous touchons ici à l'effet inhérent du défigement qui est de déclencher l'ambiguïté dans une même expression linguistique, source même de la dérision. L'ambiguïté peut reposer sur des constructions télescopées telles le *Vatican-dira-t-*

on, carlamiteux etc. « A part quelques cas où le jeu est purement formel et gratuit, l'ambivalence produit toujours une sorte de valeur ajoutée, une plus-value sémantique »¹. Le journaliste structure le discours politique « tout en le déconstruisant, il le décompose, en suggère les miroitements sans pour autant le dévoiler totalement »². Les titres et les sous-titres défigés du *Canard enchaîné* marquent ainsi cette distance du journaliste par rapport au discours politique et montrent que ce discours est un jeu et un enjeu à la fois. Le journaliste « invite l'observateur à le décortiquer, à s'en amuser, à ne pas en être dupe, [...] Les jeux de langage peuvent donc s'expliquer par des visées ludiques, par des effets de mode, de complicité culturelle [...], mais ils expriment aussi cette fonction spécifique du commentaire de presse dans la critique du jeu politique contemporain »³. C'est dans ce sens que les jeux de langage menant à la néologie contribuent à la condamnation et à la stigmatisation des politiques dans les commentaires de ce genre.

La dénonciation des politiques par le défigement régulier est l'un des penchants de l'attitude du journaliste face au discours politique. François Rastier précise que « les défigements sont [...] le produit de stratégies interprétatives. La propagation de traits par présomption d'isotopie est un facteur de resémantisation, et donc de défigement »⁴. L'énonciateur modifie dans le journal satirique les expressions dans un but humoristique. Le défigement consiste à désunir les suites figées. C'est pour cette raison que François Rastier insiste sur l'importance de l'activité sémantique : « ce n'est pas le défigement qui conduit à la resémantisation, mais l'inverse »⁵. Par conséquent, c'est l'intention du journaliste d'exprimer quelque chose qui se trouve à la source du défigement.

Conclusion

Les deux opérations de figement et de défigement ne sont pas des procédés propres au discours médiatique, mais ce sont des opérations linguistiques fréquemment mises en jeu dans la presse satirique avec une visée ludique ou polémique. Nous pouvons constater, en outre, que le détournement des expressions figées n'a rien d'une créativité effrénée, sans règles. Au contraire, les défigements consistent à chercher les limites des variations sur les expressions toutes faites et supposent la connaissance des règles de la langue. Par conséquent, les défigements ne remettent pas en cause les règles de la syntaxe. Même s'ils ont beaucoup de liberté syntaxique et sémantique, ils doivent cependant nécessairement permettre la

¹ Fiala Pierre, Habert Benoît (1989), p. 92.

² Fiala Pierre, Habert Benoît (1989), p. 96.

³ Fiala Pierre, Habert Benoît (1989), p. 96.

⁴ Rastier François (1997), p. 320.

⁵ Rastier François (1997), p. 320.

reconnaissance du figement parce qu'il faut que le figement puisse être retrouvé et activé par le lecteur afin que l'effet soit réalisé.

Bibliographie

- Anastassiadis-Symeonidis, Anna, « Que peut-il arriver à une expression figée? », *Cahiers de lexicologie* n° 82, p. 51-59, 2003.
- Bühler, Karl, *Sprachtheorie: Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Stuttgart, G. Fischer, 1965.
- Charaudeau, Patrick, *Le discours d'information médiatique*, Paris, Nathan, 1997.
- Charaudeau, Patrick/ MAINGUENEAU, Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.
- Di Meola, Claudio, « Schlagzeilen in Presse und Werbung », *Deutsche Sprache* n° 3, p. 218-239, 1998.
- De Mulder, Walter, « La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype: présentation », *Langue française* n° 130, p. 8-32, 2001.
- Dubois, J./ Guespin, L./ Giacomo, M./ Marcellesi, J. B./ Mevel, J., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1994.
- Fiala, Pierre/ Habert, Benoit, « La langue de bois en éclat : les défigements dans les titres de la presse quotidienne française », *Mots* n° 21, p. 83-99, 1989.
- Galisson, Robert, « Les palimpsestes verbaux: des révélateurs culturels remarquables mais peu remarqués », *Cahiers du français contemporain* 2, 1995.
- Gross, Gaston, « Degré de figement des noms composés », *Langages* n° 90, p. 57-72, 1988.
- Gross, Gaston, *Les expressions figées en français: noms composés et autres locutions*, Paris-Gap, Ophrys, 1996.
- Jakobson, Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit, 1963.
- Kristeva, Julia, *Semeiotike: recherches pour une sémanalyse*, Paris, Le Seuil, 1969.
- Lecler, Aude, « Le défigement : un nouvel indicateur des marques du figement ? », *Cahiers de praxématique* 46, p. 43-60, 2006.
- Lecolle, Michelle, « Changement de lexique – changement du lexique: Lexicalisation, figement, catachrèse », *Cahiers de praxématique* n° 46, p. 23-42, 2006.
- Martin, Robert, « Sur les facteurs du figement lexical », dans *La Locution entre langue et usages. Textes réunis par Michel Martins-Baltar*, ENS Editions, Paris, p. 291-305, 1997.
- Mejri, Salah, « Défigement et jeux de mots », *Etudes linguistiques* vol. 3, Tunis, 1997.
- Rastier, François, *Sémantique interprétative*, Paris, PUF, 1996.
- Rastier, François, « Défigements sémantiques en contexte », dans *La Locution entre langue et usages. Textes réunis par Michel Martins-Baltar*, ENS Editions, Paris, 305-329, 1997.
- Sablayrolles, Jean-François, « Locutions néologiques », dans *La Locution: entre lexique, syntaxe et pragmatique. Identification en corpus, traitement, apprentissage*, textes réunis par Pierre Fiala, Pierre Lafon, Marie-France Piguët, Paris, Klincksieck, p. 321-331, 1996.

